

Commune de Vitrac sur Montane

Réunion extraordinaire du conseil municipal du 02 novembre 2017

Présents Mme ANTOINE, Madame DOUHET, Madame DUMAS, Madame LAGRANGE, Madame STOPYRA, Monsieur AUBESSARD, Monsieur FAURIE, Monsieur MALAURIE, Monsieur MIGINIAC

Excusés : Madame BRETON donne procuration à Monsieur MALAURIE
Monsieur STOPYRA donne procuration à Madame STOPYRA

Début de séance 20 heures

Sécrétaire de séance : Madame DUMAS Valérie, élue à l'unanimité par les membres du conseil municipal

Monsieur AUBESSARD fait remarquer que sur le compte rendu de la séance précédente doit spécifier les parcelles dont le droit de passage est demandé.

Il demande aussi de revoir la phrase sur les compteurs linky car ce n'est pas une obligation de l'installer c'est au bon vouloir de l'usager.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Un seul point est à l'ordre du jour, la sortie de la commune de l'agglomération de Tulle pour aller sur celle d'EGLETONS.

Monsieur le Maire rappelle la réglementation sur la convocation extraordinaire du conseil et demande s'il y avait urgence.

Le fait de sortir d'une agglomération est long, la majorité des conseillers considère que le caractère urgent du conseil est recevable.

Après un long temps de discussion et du rappel de la procédure à lancer, il est voté par 6 voix POUR, 1 ABSENTENTION, 4 CONTRE, la création d'une commission qui évaluera les avantages et inconvénients financiers, matériels de la sortie de l'agglomération de TULLE et l'intégration à l'agglomération d'EGLETONS.

Cette commission présentera son travail en conseil municipal afin que celui-ci puisse prendre une décision réfléchie et sensée dans l'intérêt de la commune.

La commission sera composée par :

- Odette DOUHET
- Serge FAURIE
- Valérie DUMAS

La séance est levée à 21 heures.